

THE  
QUEBEC  
GAZETTE.



NOMB. 834.  
LA  
GAZETTE  
DE  
QUEBEC.

THURSDAY, AUGUST 30, 1781.

JEUDI, le 30 Aoust, 1781.

From the LONDON GAZETTE.

Whitehall, June 23, 1781.

Extract of a Letter from Sir Henry Clinton, K. B. to Lord George Germain, One of His Majesty's Principal Secretaries of State, received by Colonel Leland, who arrived in the *Thynne Packet*, which left Sandy Hook the 27th of May. New York, May 18, 1781.

MY LORD,

I AM happy in being able to congratulate your Lordship on the very important Success which the King's Troops in Virginia have had on their late Expedition to Petersburg, &c. (as described in Brigadier-General Arnold's Letter) which must ultimately be productive of the very best Consequences to His Majesty's Service; as it is credibly reported that the greatest Part of the Tobacco collected there was French Property, and almost their entire Annual Remittance.

Extract of Brigadier-General Arnold's Letter to Sir Henry Clinton.

Petersburgh, May 16, 1781.

SIR,

I AM Extremely sorry to inform your excellency, that Major-General Phillips is reduced so low by a Fever, which seized him on the 2d instant, that he is incapable of Business, and the Physicians are not without Fears for his Safety. In this situation I think it my Duty to transmit to your Excellency, by Express, a Detail of the Proceedings of the Army under the Orders of Major-General Phillips since they left Portsmouth, (which his Indisposition prevented him from doing as he intended.)

On the 18th of April the Light Infantry, Part of the 76th and 80th Regiments, the Queen's Rangers, Yagers, and American Legion, embarked at Portsmouth, and fell down to Hampton Road; on the 19th proceeded up James River to Burwell's Ferry; on the 20th Lieutenant-Colonel Abercrombie, with the Light Infantry, proceeded up the Chickahomany in Boats; Lieutenant-Colonel Simcoe, with a Detachment, to York; Lieutenant-Colonel Dundas, with another Detachment, landed at the Mouth of the Chickahomany; and Major-General Phillips and myself landed with Part of the Army at Williamsburgh, where about 500 Militia were posted, who retired upon our Approach. The Militia at York crossed the River before the Arrival of Lieutenant-Colonel Simcoe, who made a few Prisoners, spiked and destroyed some Canon, and next Day returned to Williamsburgh.

On the 22d the Troops marched to Chickahomany. We were met on the Road, Five Miles from the Mouth of the River, by Lieutenant-Colonel Dundas, with his Detachment: This Evening the Troops, Cavalry, Artillery, &c. were reembarked. The next Morning we were joined by Lieutenant-Colonel Abercrombie, with the Light Infantry, who had been Ten or Twelve Miles up the Chickahomany, and destroyed several Armed Ships, the State Ship-Yards, Warehouses, &c. &c.

At Ten o'Clock the Fleet weighed and proceeded up the James River, within Four Miles of Westover.

The 24th weighed anchor at Eleven o'Clock, and run up to City Point, where the Troops, &c. were all landed at Six o'Clock in the Evening.

The 25th marched at Ten o'Clock for Petersburg, where we arrived about Five o'Clock P. M. We were opposed about One Mile from Town by a Body of Militia under the Orders of Brigadier-General Muhlenberg, supposed to be about One Thousand Men, who were soon obliged to retire over the bridge with the Loss of near One Hundred Men killed and wounded, as we have since been informed; our Loss only One Man killed and Ten wounded. The Enemy took up the Bridge which prevented our pursuing them.

26th. Destroyed at Petersburg Four Thousand Hogheads of Tobacco, One Ship and a Number of small Vessels on the Stocks and in the River.

27th. Major-General Phillips, with the Light Infantry, Part of the Cavalry of the Queen's Rangers, and Part of the Yagers, marched to Chesterfield Court-House, where they burnt a Range of Barracks for Two Thousand Men, and Three Hundred barrels of Flour, &c.

The same Day I marched to Osborn's with the 76th and 80th Regiments, Queen's Rangers, Part of the Yagers, and American Legion, where we arrived about Noon. Finding the Enemy had a very considerable Force of Ships Four Miles above Osborn's, drawn up in a Line to oppose us, I sent a Flag to the Commodore, proposing to treat with him for the Surrender of his Fleet, which he refused, with this Answer, "That he was determined to defend it to the last Extremity." I immediately ordered down Two Six and Two Three Pounders, Brass Field Pieces, to a Bank of the River, nearly level with the Water, and within One Hundred Yards of the Tempest, a Twenty Gun State Ship, which begun immediately to fire upon us, as did the Renown of Twenty-six Guns, the Jefferson, a State Brigantine of Fourteen Guns, and several other Armed Ships and Brigantines; about Two or Three Hundred Militia on the opposite Shore, at the same Time kept up a heavy fire of Musquetry upon us. Notwithstanding which the Fire of the Artillery, under the Direction of Captain Fage and Lieutenant Rogers, took such Place, that the Ships were soon obliged to strike their Colours, and the Militia drove from the opposite Shore. Want of boats, and the Wind blowing hard prevented our capturing many of the Seamen, who took to their Boats and escaped on Shore; but not without first cutting and setting Fire to some of their Ships, which could not be saved.

Two Ships, Three Brigantines, Five Sloops, and Two Schooners, loaded with Tobacco, Cordage, Flour, &c. &c. fell into our Hands.

De la GAZETTE de LONDRES.

WHITEHALL, le 23 Juin, 1781.

Extrait d'une lettre de Sir Henry Clinton, Chevalier du Bain, au Lord Georges Germain, un des premiers Secrétaires d'Etat de sa Majesté, apportée par le Colonel Leland qui est arrivé dans le *Thynne Packet*, parti de Sandy-Hook le 27 de Mai.

NOUVELLE-YORK, le 18 Mai, 1781.

MY LORD,

JE suis au comble de la joie de pouvoir vous féliciter du succès important que les troupes du Roi ont eu à la Virginie dans leur dernière expédition à Petersburg, &c. (suivant le détail inclus dans la lettre du Brigadier général Arnold) dont il doit certainement résulter les conséquences les plus avantageuses pour le service de sa Majesté; en ce que l'on dit avec confiance que la plus grande partie du tabac qui avoit été amassé en cet endroit, appartenoit aux François, et que c'étoit presque leur remise annuelle.

Extrait de la lettre du Brigadier-général Arnold au Chevalier Henry Clinton. Petersburg, le 16 Mai, 1781.

MONSIEUR,

JE suis au désespoir d'informer votre Excellence que le Major-général Phillips est si malade d'une fièvre qui l'a pris le 2 du présent, qu'il est hors d'état de rien faire, et que les médecins ne laissent pas de craindre pour ses jours. Dans cette situation, je crois qu'il est de mon devoir d'envoyer par exprès à votre Excellence un détail des mouvemens de l'armée sous le Major-général Phillips depuis qu'elle a quitté Portsmouth et que l'indisposition de ce Général l'a empêché d'exécuter comme il en avoit le dessein.

Le 18 d'Avril, l'Infanterie légère, une partie des 76me. et 80me. régimens, les Chasseurs de la Reine, les Yagers et une Légion Américaine, s'embarquerent à Portsmouth et descendirent à Hampton-road; le 19 ils monterent James River jusqu'au port de Burwell; le 20 le Lieutenant-colonel Abercrombie avec l'infanterie légère monta le Chickahomany en chaloupes; le Lieutenant-colonel Simcoe avec un détachement monta à York; le Lieutenant-colonel Dundas avec un autre détachement mit à terre à l'embouchure du Chickahomany; le Major-général Phillips et moi débarquâmes avec une partie de l'armée à Williamsburgh où il y avoit postés 500 miliciens qui se retirèrent à notre approche. La milice à York traversa la rivière avant l'arrivée du Lieutenant-colonel Simcoe, qui fit quelques prisonniers, encloua et détruisit quelques canons, et le lendemain retourna à Williamsburgh.

Le 22 les troupes marchèrent à Chickahomany. Nous rencontrâmes sur le chemin à cinq lieues de l'embouchure de la rivière, le Lieutenant-colonel Dundas avec son détachement: ce même soir les troupes, la cavalerie, l'artillerie, &c. se rembarquerent. Le lendemain matin nous fûmes rejoints par le Lieutenant-colonel Abercrombie avec l'infanterie légère; il avoit monté environ dix ou douze miles le Chickahomany et détruit plusieurs vaisseaux armés, les cours de vaisseaux de l'Etat, les magasins, &c. &c.

À dix heures la flotte leva l'ancre et monta James River à dix miles de Westover.

Le 24 nous levâmes l'ancre à onze heures et nous montâmes à City Point, où les troupes, &c. étoient toutes débarquées à 6 heures du soir.

Le 25 à dix heures nous marchâmes pour Petersburg où nous arrivâmes vers cinq heures après midi. Nous fûmes arrêtés à environ un mile de la ville par un corps de milice sous les ordres du Brigadier-général Muhlenberg, que l'on suppose être composé de mille hommes, qui furent bientôt obligés de se retirer de l'autre côté du pont avec une perte de près de cent hommes tant tués que blessés, à ce que nous avons appris depuis; nous n'avons eu qu'un homme tué et dix blessés. L'ennemi leva le pont, ce qui nous empêcha de les poursuivre.

Le 26 nous détruisîmes à Petersburg quatre mille barriques de tabac, un vaisseau, et nombre de petits bâtimens sur les chantiers et dans la rivière.

Le 27 le Major-général Phillips avec l'infanterie légère, une partie de la cavalerie, des chasseurs de la Reine et d'Yagers, marcha vers Chesterfield-Court-house, où il brûla une rangée de casernes pour deux mille hommes, et trois cens quarts de farine, &c.

Le même jour je partis pour Osborn avec les 76me. et 80me. régimens, les chasseurs de la Reine, une partie des Yagers et la Légion Américaine, où nous arrivâmes vers midi. Comme j'appris que l'ennemi avoit une force considérable de vaisseaux à quatre miles au dessus d'Osborn, qui s'étoient rangés en ligne pour s'opposer à notre passage, j'envoiai un parlementaire au Commodore pour lui proposer de se rendre avec sa flotte, ce qu'il refusa en répondant "Qu'il étoit déterminé à la défendre jusqu'à l'extrémité." J'ordonnai aussitôt de descendre sur un des bords de la rivière, deux canons de six et deux de trois livres, pieces de fonte de campagne, presqu'au niveau de l'eau et à cent verges du Tempest vaisseau de l'Etat de vingt canons, qui commença immédiatement à faire feu ainsi que le Renown de vingt-six canons, le Jefferson brigantin de l'Etat de quatorze canons et plusieurs autres vaisseaux et brigantins armés. Dans le même instant environ deux ou trois cens miliciens de l'autre côté de la rivière firent sur nous un feu considérable de mousqueterie. Malgré cela le feu de l'artillerie sous la direction du Capitaine Fage et du Lieutenant Rogers fit un tel effet, que les vaisseaux furent bientôt après obligés d'abatre leurs pavillons, et que la milice se retira. Le manque de chaloupes, et la force du vent nous empêchèrent de prendre plusieurs matelots qui se mirent dans leurs chaloupes et qui s'enfuirent à terre, après avoir mis le feu auparavant à quelques-uns de leurs vaisseaux que nous ne pûmes sauver.

Four Ships, five Brigantines, and a number of small Vessels, were sunk and burnt. On board the whole Fleet, (none of which escaped) were taken and destroyed about Two Thousand Hogheads of Tobacco, &c. &c. &c. and very fortunately we had not a Man killed or wounded this Day; but have Reason to believe the Enemy suffered considerably. About Five o'Clock P. M. we were joined by Major-General Phillips, with the Light Infantry.

28th. The Troops remained at Osborn's, waiting for Boats from the Fleet; Part of them were employed in securing the Prizes, and carrying them to Osborn's as a Place of Safety.

29th. The boats having arrived, the Troops were put in Motion. Major-General Phillips marched with the main Body; at the same Time I proceeded up the River, with a Detachment in Boats, and met him between Cary's Mills and Warwick.

30th. The Troops marched to Manchester, and destroyed Twelve Hundred Hogheads of Tobacco. The Marquis de Fayette having arrived with his Army at Richmond, opposite, to Manchester, the Day before, and being joined by the Militia drove from Petersburg and Williamsburgh, they were Spectators of the Conflagration, without attempting to molest us. The same Evening we returned to Warwick, where we destroyed a Magazine of 500 Barrels of Flour; and Col. Cary's fine Mills were destroyed in burning the Magazine of Flour. We also burnt several Warehouses, with One Hundred and Fifty Hogheads of Tobacco, a large Ship and a Brigantine afloat, and Three Vessels on the Stocks, a large Range of Public Rope-walks and Store-houses, and some Tan and Bark Houses full of Hides and bark.

May 1st. Marched to Osborn's, and dispatched our Prizes and Boats down the River; and in the Evening marched to Bermuda Hundreds opposite City Point.

May 2d. Embarked the Troops, &c. &c.

May 3d. Fell down the River to Westover.

May 4th. Proceeded down to Tappahanock.

5th. and 6th. Part of the Fleet fell down to Hog Island.

7th. Major-General Phillips having received a Letter from Lord Cornwallis, Orders were given for the Fleet to return up the River again. We arrived at Brandon about Five o'Clock, and most of the Troops, Cavalry, &c. were landed this Evening, though it blew a Gale of Wind.

May 8th. Remained at Brandon. Major-General Phillips being very ill, and unable to travel on Horseback, a Poll Chaise was procured for him.

May 9th. The Light Infantry, and Part of the Queen's Rangers, in Boats, were ordered with the Formidable and Spitfire, to proceed to City Point, and land there. The Rest of the Army were put in Motion for Petersburg, where they arriv'd late in the night, having marched near thirty miles this day.

On our leaving Bermuda Hundreds, and going down the River, the Marquis de Fayette with his Army moved towards Williamsburgh, and by forced Marches had crossed the Chickahomany at Long Bridge, when our Fleet returned to Brandon, which retrograde Motion of ours occasioned him to return as rapidly by forced Marches to Osborn's, where he arrived the 8th, and was preparing to cross the River to Petersburg when we arrived there, which was so unexpected, that we surpris'd and took Two Majors, (one of them Aid de Camp to Baron Stuben's, the other to General Smallwood's); One Capt. and Three Lieutenants of Dragoons; Two Lieutenants of Foot, a Commissary, and a Surgeon: Some of these Gentlemen arrived only two Hours before us, with an Intention of collecting the Boats for the Marquis to cross his Army.

On the 10th the Marquis made his Appearance on the opposite Side of the River with a strong Efcorte, and having staid some Time to reconnoitre our Army, returned to his Camp at Osborn's; and we are this Day informed he is march'd to Richmond, where it is said Wayne with the Pennsylvania Line has arrived; this is however uncertain, but he is certainly expected there.

An Express passed through this Place the Day before our Arrival here, who left Halifax on the 7th, and informed, that the Advance of Lord Cornwallis's army arrived there that Morning: This Report we have from several Quarters, and I am inclined to believe it is true.—Several Expresses have been sent to his Lordship informing him of our being here ready to co-operate with his Lordship.—We are in anxious Expectation of having particular Intelligence from him every Minute.

As soon as it is reduced to a Certainty that Lord Cornwallis has crossed the Roanoke, and is on his March for this Place, the Army will advance one or two Days March from hence to meet his Lordship, and carry a Supply of Provisions for his Army.

A considerable Magazine of Flour and Bread has fallen into our Hands near this Place, and the Country abounds with Cattle.

Major-General Phillips is so weak and low, that it will be some considerable Time before he can go through the Fatigue of Business. In this critical Situation I am happy to have the Assistance of so many good and experienced Officers with me, commanding Corps. If joined by Lord Cornwallis, or the Reinforcement said to be coming from New-York, we shall be in Force to operate as we please in Virginia or Maryland.

I have the Honour to be, &c.

Signed, B. ARNOLD.

#### CUSTOM-HOUSE, QUEBEC.

Inwards. King George, Thomas Melville; Eureka, Geo: Featonby; Integrity, John Gibbon; Adventure, Stephenon Ingram; London, Andrew Creighton; Montreal, Robert Maddocks; Garland, Robert Proud, from London.—Quebec, Clement Durell, from Jersey.—Polly, William Marshall; Betsey, William Boyd; Minerva, Edward Hopkins; Fame, Robert Richmond, from London.—Hopewell, Mark Richards, from Weymouth.—Betsey, Thomas Grave, from Whitehaven.—Jeany, Edward Bayley; Eliza, John Primrose; Saville, Barnabas Ray; Providence, Patrick Beatson; Defiance, John Neal; Earl of Abercorn, William Beatson; Sarah, Simon Woodruff; Ceres, Gilbert Barclay; Betsey, Thomas Molly; Charlestown, William Prior; Detroit, James Bishop, from London.—Ocean, William Richardson, from Whitehaven.

#### ADVERTISEMENTS.

To be SOLD by AUCTION,

In the Court of Prerogatives held in the Jesuits College in Quebec, to be put up for the first time on Friday the 7th September next at ten o'Clock in the forenoon, the second time the 14th, and the adjudication the 21st of said month.

**THE genteel stone-house two stories high, in St. Louis street in the Upper-town of Quebec with the ground thereon depending, belonging to the estate of the late Mr. Michael Flanagan, joining on the South-west side to Richard Murray, Esq; on the North-east side to the widow Dalbergaty, and behind to the ground belonging to the representatives of Mr. De Lusignan and Mrs. De Meloize.**  
For more ample information apply to the underwritten advocate.  
A. PANET.  
Quebec, August 20, 1781.

Le 1er Mai nous marchâmes à Osborn et nous fîmes descendre la riviere à nos prises et à nos chaloupes; et le soir nous marchâmes à Bermuda Hundreds vis-à-vis City Point.

Le 2 Mai nous embarquâmes les troupes, &c. &c.

Le 3 nous descendîmes la riviere jusqu'à Westover.

Le 4 nous fîmes jusqu'à Tappahanock.

Le 5 et 6 une partie de la flotte descendit à Hog-Island.

Le 7 le Major-général Phillips aiant reçu une lettre du Lord Cornwallis, l'on ordonna à la flotte de remonter encor la riviere. Nous arrivâmes à Brandon vers les cinq heures et la plus grande partie des troupes, de la cavalerie, &c. débarquerent ce même soir, quoiqu'il fit un gros vent.

Nous primes deux vaisseaux, trois brigantins, cinq bateaux et deux goëlettes chargés de tabac, de selage, de farine, &c.

Il y eut 4 vaisseaux, 5 brigantins et un nombre de petits vaisseaux coulés à fond et brûlés. A bord de toute la flotte (dont aucun vaisseau nous échapa) il y eut environ deux mille barriques de tabac, &c. &c. tant prises que détruites, et nous n'avons pas eu heureusement un seul homme tué ou blessé ce jour-là; mais nous avons lieu de croire que l'ennemi a beaucoup souffert. Vers cinq heures après midi le Major-général Phillips nous rejoignit avec l'infanterie légère.

Le 28 les troupes resterent à Osborn en attendant les chaloupes de la flotte; une partie fut employée à sauver les prises et les mener à Osborn comme en un lieu de sûreté.

Le 29 les chaloupes étant arrivées, les troupes se mirent en marche. Le Major-général Phillips marcha avec le corps de l'armée; en même tems je montai la riviere avec un détachement dans les chaloupes et je rencontrai le Major-général entre les moulins de Carry et Warwick.

Le 30 les troupes marcherent à Manchester et détruisirent douze cens barriques de tabac. Le Marquis de la Fayette étant arrivé avec son armée à Richmond vis-à-vis Manchester, le jour avant, et aiant été joint par la milice que l'on avoit tiré de Petersburg et de Williamsburg, fut spectateur de l'incendie sans essayer à nous molester. Le même soir nous retournâmes à Warwick où nous détruisîmes un magasin de 500 quarts de farine, et en mettant le feu au magasin de farine, nous brûlâmes les beaux moulins de Carry. Nous brûlâmes aussi plusieurs magasins, avec cent cinquante barriques de tabac, un gros vaisseau et un brigantin à flot, et trois vaisseaux sur les chantiers, une grande rangée de corderies et magasins publics et quelques tanneries pleines de cuir et d'écorce d'arbres.

Le 8 Mai nous restâmes à Brandon. Le Major-général Phillips étant bien mal, et hors d'état de soutenir le voiage à cheval on lui procura une chaise de poste.

Le 9 Mai l'infanterie légère et une partie des chasseurs de la Reine en chaloupes, eurent ordre de monter avec le Formidable et le Spitfire, à City Point et d'y débarquer. Le reste de l'armée marcha pour Petersburg où il arriva en avant de la nuit, aiant marché près de trente milles ce jour-là.

Lorsque nous quittâmes Bermuda Hundreds et que nous descendîmes la riviere le Marquis de la Fayette marcha avec son armée vers Williamsburg, et forçant sur sa marche il avoit déjà passé le long pont, lorsque notre flotte retourna à Brandon. Ce mouvement retrogradé de notre part l'obligea de retourner aussi vite que possible à Osborn, où il arriva le 8, et il se préparoit à traverser la riviere pour aller à Petersburg, lorsque nous y arrivâmes, ce qui le surprit tant que nous primes deux Majors (dont un étoit aide-de-camp du Baron de Stuben et l'autre du Général Smallwood) un Capitaine et trois Lieutenans de dragons; deux Lieutenans d'infanterie, un Commissaire, un Chirurgien. Ces Messieurs étoient arrivés seulement deux heures avant nous, pour ramasser les chaloupes afin de traverser l'armée du Marquis.

Le 10 le Marquis parut de l'autre côté de la riviere avec une forte escorte, et après avoir resté quelque tems pour reconnoitre notre armée il retourna à son camp à Osborn; et nous avons été informé aujourd'hui qu'il est parti pour Richmond où l'on dit que Wayne avec la ligne de Pensylvanie est arrivé; ceci toutefois est incertain, mais on l'attend certainement en cet endroit.

La veille de notre arrivée ici il est passé un exprès qui est parti d'Halifax le 7 du présent, il a raporté que l'avant garde du Lord Cornwallis étoit arrivée du matin.—Nous avons cette nouvelle de plusieurs endroits, et je suis porté à croire qu'elle est vraie.—On a envoyé plusieurs exprès au Lord pour l'informer que nous sommes prêts ici à agir de concert avec lui—nous sommes dans un grand empressement de recevoir une intelligence particulière de lui à chaque minute.

Aussitôt que nous serons assurés que le Lord Cornwallis a traversé le Roanoke, et qu'il est en marche pour ici, l'armée avancera à sa rencontre pour lui procurer des provisions pour son armée, parce que nous avons pris près d'ici plusieurs magasins considérables de farine et de pain, et que les bestiaux abondent dans les campagnes.

Le Major-général Phillips est si foible qu'il faudra un tems considérable pour le mettre en état de soutenir les fatigues de la campagne. Dans cette situation critique, je me trouve heureux d'avoir le secours de tant de bons officiers expérimentés qui commandent leurs corps. Si nous sommes joints par le Lord Cornwallis ou par le renfort que l'on dit qui nous vient de la Nouvelle-York, nous serons en état de faire ce que nous voudrons dans la Virginie ou le Maryland. J'ai l'honneur d'être, &c.  
(Signé) B. ARNOLD.

#### AVERTISSEMENTS.

NOUVELLEMENT arrivé de LONDRES et à vendre par GUILLAUME LAING,

UN assortiment complet de draps superfins et autres les plus à la mode, avec les garnitures et fournitures assorties; les plus beaux cashmirs et de gros draps, une grande variété de vestes brodées; des dentelles d'or et d'argent; des épaulettes; de la chaîne; des cordons; des lesses et des gances de chapeau; de beaux corderois; thicketts; des bafins et des futaines; de beaux chapeaux de toute grandeur de castor, noirs, blancs et verts; un assortiment général de bas et de toiles, &c.  
N. B. Il a de très beau drap vert exprès pour les tables de billiard.

JUST IMPORTED from LONDON and to be sold by WILLIAM LAING,

A Compleat Assortment of the newest fashion superfine and other Cloths with suitable Trimmings, best Casemeres, Bath and beaver Coating, great variety of Embroidered Vests; gold and Silver Laces; ditto Epaulettes, Chain, Cord, Bindings, Hat-bands and Loops; fine Corderois, Thicketts, Jeans and Fustians; best Beaver, black, white and green Hats of all sizes.—A General Assortment of Hosiery and Linens, &c. &c.  
N. B. He has very broad fine green Cloth on purpose for Billiard Tables.

## WANTED at an Academy in Montreal an

Assistant properly qualified to teach the French Language; if he understands English he will be the more agreeable; none need apply whose Character, and Abilities will not bear the strictest enquiry, — the Salary £40 per Ann: with board and Lodging. For further particulars apply personally, or by letter, Post-paid, to Mr. John Chrystie, Montreal.

Montreal August 20, 1781.

## L'ON a besoin à une Academie à Montréal d'un

assistant qui auroit les qualités requises pour montrer la langue Française; s'il entend l'Anglois ce sera beaucoup mieux; il est inutile à ceux dont le caractère et la capacité ne peuvent souffrir un strict examen de se présenter — le salaire est de 40l. par an, nourri et logé. — Pour plus amples informations il faut s'adresser personnellement ou par lettre affranchie du port, à Mr. JEAN CHRYSSTIE à Montréal.

Montreal, le 20 Août, 1781.

IMPORTED in the Fleet from LONDON by HUGH MACKAY and to be Sold at his store, the second door in Palace Street, a neat and general Assortment of Dry-goods and Liquors, among which are the following,

## TOBACCO, Snuff, British Brandy, Geneva,

Lemon Juice, mold and dipt Candles, Cheese, Butter in firkins and Crocks, Hams, soap, Musical Instruments, Glais, Shoes, printed Calicoes, Weights and Scales, Nails of all sorts, Copper, Brass, and Pewter ware, Corks, Canes, Blankets, Tin Plates, Hats, Turnery, Painters Oil and Colours, Pickles, Sallad Oil, Linen and Wollen Drapery, Silks, Millenary, Stationary, Porter in hogheads and bottles, Hyson, Congo, Souchong and Bohea Teas; Sugars, Raisins, Almonds, Currents, Prunes, Spicery, Perfumery, Medicines, Wax Candles, Earthen-ware, hard-ware, Hosiery, Gun-powder and Shot, Madeira and Port Wines in pipes and quarter Casks, with many articles too tedious to enumerate, which will be Sold on the most reasonable terms for Cash or short Credit.

Quebec, August 27, 1781.

Importé dans la flotte de LONDRES par HUGH MACKAY, et à vendre à son Magazin qui est la seconde porte dans la rue du Palais, un assortiment général et complet de Marchandises seches et de Liqueurs, parmi lesquels sont les articles suivans; savoir:

## DU tabac, du fabac en poudre, de l'eau-de-vie

d'Angleterre, de la liqueur de genièvre, du jus de citron, des chandelles au moule et à la baguette, du fromage, du beurre en baril et en pots de terre, du jambon, du savon, des instrumens de musique, des verres, des souliers, des Indiennes peintes, des balances avec leurs poids, des clox de toute sorte, plusieurs articles en cuivre, airain et étain, des bouchons, des canes, des couvertes, de la taulle, des chapeaux, des meubles tournés, des couleurs et de l'huile pour peindre, fruits marinés, huile à salade, des marchandises de toile et de laine, des soieries, de la papeterie, du porter en barrique et en bouteilles, du thé hyson, congo, souchong et boue, du sucre, des raisins, des amandes, des groffelles sechées, des prunes, des épices, des parfums, des médecines, des bougies, de la clincailerie, des bas, de la poudre à tirer et du plomb, du Madère et du vin de Porte en pipes et en quarts, et plusieurs autres articles trop longs à mentionner, qu'il vendra aux termes les plus raisonnables pour argent comptant ou à court crédit.

Quebec, le 27 Août, 1781.

JUST IMPORTED from LONDON and to be Sold at the PRINTING-OFFICE,

## A Compleat Assortment of Stationary

A N D

## A COLLECTION of VALUABLE BOOKS;

Lists of the Army and Court Calendars.

## NOTICE is hereby given to the public that Mr.

François Antoine Larocque, fils, Merchant at l'Assomption, has purchased of Joseph Daniau dit Daniel, by power of redemption expired the 6th of July last, a lot of Ground situate in the Borough of St. Pierre, bounded in the front by the street des Seurs, behind by Le Duc, on one side by Poitras and on the other by a street, with a log house thereon erected. If any person or persons have claims by mortgage or otherwise on the premises, they are requested to make the same known to the subscriber before the 15th of September next.

L'Assomption, August 6, 1781.

FRANÇOIS A. LAROCQUE.

## DISTRICT OF MONTREAL.

NOTICE is hereby given, that the next Session of the Court of King's Bench, for the said District, will be held at the Court-house, in the City of Montreal, on Monday the third day of September next, at eleven o'Clock in the forenoon; of which the several Jurors, Commissioners of the Peace, the Coroner, Bailiffs and other Persons having business at the said Court, as well as all those who will prosecute any Prisoners in the Goal of Montreal aforesaid, are required to take notice and give their attendance accordingly.

Montreal, 9th August, 1781.

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

## DISTRICT DE MONTREAL.

## ON donne avis, que la prochaine Séance de la Cour du

Banc du Roi pour le dit district, sera tenue dans la Chambre d'Audience, en la ville de Montreal, Lundi le troisieme jour de Septembre prochain, à onze heures du matin; à quoi les divers Jurats, Commissaires de Paix, le Coroner, Bailiffs, et autres ayant affaire à la dite Cour, ainsi que tous ceux qui voudront pourvoir quelque un des prisonniers qui sont dans la prison de Montreal susdit, sont requis de faire attention, et de s'y trouver au tems sus-indiqué.

Montreal, le 9 Août, 1781.

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

## JOHN PORTEOUS of Montreal, Merchant,

purposing to go to Britain the ensuing Fall, requests all persons indebted to him to discharge the same, and those who have any demands on him to send them in immediately for payment.

Montreal, August 6, 1781.

## JEAN PORTEOUS, Négociant de Montréal,

se proposant de partir pour l'Angleterre l'automne prochain, prie tous ceux qui lui doivent de le payer, et ceux qui ont quelques demandes contre lui, de les envoyer promptement pour en être paies.

Montreal, le 6 Août, 1781.

## MR. PIERRE GRAND GUILLAUME, Merchant

at La Valtrie, hereby gives notice that he has purchased of Joseph Manegre, inhabitant of said place, a lot of Ground and House thereon erected; those who may have any claims thereon by mortgage or otherwise, are requested to make them known before the 15th. of September next, on failure whereof he will avail himself of this advertisement.

## LE Sieur PIERRE GRAND GUILLAUME, Marchand

à la Valtrie, ayant acquis de Joseph Manegre, habitant du dit lieu, un Emplacement avec une Maison dessus construite; il avertit par le présent ceux qui ont quelques prétentions par hypothèque ou autrement, aient à faire valoir leurs prétentions d'ici au quinze de Septembre prochain, passé lequel tems il se prévaut du dit avertissement.

## JAMES ROWLANDS, Tailleur, demeurant

dans la Côte qui conduit de la Haute à la Basse-ville de Québec, vis-à-vis l'Imprimerie, prend la liberté d'informer ses amis et ses pratiques qu'il vient d'importer de Londres un assortiment élégant des draps et ratines super fines les plus à la mode avec les garnitures assorties; des draps double foulés pour les redingottes; des seconds draps de chasse à la mode; des carifés; des gros draps; des casimirs couleur de daim et différentes fortes; de belles étoffes de soie noire et de couleur à la mode pour les vestes et les culottes; des velours à la mode raies et nuancés; des étoffes à longue soie pour des vestes; des fatins et ferges de soie de différentes couleurs; des vestes élégantes brodées et au tambour; des dentelles d'or et d'argent; des épaulettes; des chaînes; des glands argentés et de couleur, et des boutons à la mode de différentes fortes; du beau bafin; des étoffes croisées; des corderois et futaines; des velours et petits velours de différentes couleurs, avec une variété d'autres articles, &c.

Il remercie en même tems sincèrement ses amis de leur bienveillance passée et espere qu'ils la lui continueront, en ce qu'il sera tout son possible pour la mériter.

## JAMES ROWLANDS, Taylor on the hill leading

from the Upper to the Lower-town Quebec, opposite the Printing-office, begs leave to acquaint his Friends and Customers that he has just imported from London an elegant assortment of the newest fashion superfine broad Cloths and Rattens, with suitable trimmings, double mill'd Drabs, broad Cloths for Gentlemens great Coats, second new fashion'd Hunters Cloths, Kerseys, Beaver and Bath Coating, white, buff and different sorts Casimeres, rich black and new fashionable colour'd Silks for Vests and Breeches, ditto new fashion Velvets strip'd and colour'd, tufted Silk for Waistcoat shaps, fatin and silk Serges of various colours, elegant tambour'd and embroidered Vests, gold and silver Lace, Epaulets, Chains, silver and foil'd Frogs, and new fashionable Buttons different sorts, fine India dimity, Jennets, Corduroys, and Fustians, Velvets, and Velyerets of different colours, with a variety of other articles, &c.

He at the same time returns his Sincere thanks to his Friends for their past favours, and hopes a continuance of the same, which he will make it his particular study to deserve.

## A VENDRE,

## LE Fief ou la Seigneurie St. Gilles, située aux environs

de la rivière du saut de la Chaudière, lequel terrain est enclavé entre les Seigneuries de Lauzon, de Tilly, de Ste. Croix, et de Messieurs Cugnet et Tacheraux; ceux qui désireront en faire l'acquisition il faut s'adresser au soussigné, rue St. Jean, qui donnera communication du titre de concession et aura de la facilité pour une partie du paiement.

Quebec, 22 Août, 1781.

DENECHAUX.

## To be SOLD,

## THE Fief or Seigniorly of St. Gilles situate about

the river of the falls of Chaudiere, the said land is surrounded by the Seigniorly of Lauzon, Tilly, St. Croix, and of Messrs. Cugnet and Tacheraux. Those who may be inclined to purchase the same may apply to the subscriber in St. John's Street, who will communicate the right and title and give easy terms for part of the payment.

Quebec, August 22, 1781.

DENECHAUX.

## A VENDRE par LICITATION,

En la Cour des Prévotages à Québec; la 1re. criée se fera au College des Jesuites le Vendredi 7 Septembre prochain, 10 heures du matin, la seconde le 14. et l'adjudication le 21 du même mois, à pareille heure.

## LA jolie Maison de pierre à deux étages, rue St. Louis,

en la Haute-ville de Québec, avec le terrain qui en dépend, appartenant à la succession de feu Sieur Michel Flanagan, joignant du côté du Sud-ouest à Richard Murray, Ecuyer, du côté du Nord-est à Madame la veuve Dalbergaty, et par la profondeur du terrain aux représentans de Monsieur De Lusignan et de Madame De Meloize.

Pour plus ample information, s'adresser à l'Avocat soussigné.

Quebec, 20 Août, 1781.

A. PANET.

## LE public est averti que Mr. François Antoine La-

roque, fils, Négociant à l'Assomption, a acheté de Joseph Daniau dit Daniel, par contrat de réméré échu au six Juillet dernier, un emplacement sis au Bourg St. Pierre, tenant par-devant à la rue des Seurs, en profondeur au nommé Le Duc, d'un côté au nommé Poitras et de l'autre à une rue, avec une maison de bois dessus construite. Si quelqu'un y a que quis droits ou hypothèque, il est prie d'en donner avis d'ici au quinze Septembre prochain au soussigné.

A l'Assomption, le 6 Août, 1781.

FRANÇOIS A. LAROCQUE.

## DISTRICT of } EN vertu d'un ordre d'Execution sorti de la

## MONTREAL, ff: } LE Cour des Plaidiers-communs du dit district,

à la poursuite de Paul Texier, fils, contre les biens, terres et possessions appartenans à la succession de feu Paul Texier, pere, actuellement entre les mains de Pierre Foretier, Ecuyer, administrateur de la succession et des effets du dit Paul Texier, j'ai saisi et pris en Execution une portion de terre située à Ste. Catherine dans le dit district, contenant trois arpens de front sur quarante arpens de profondeur, bornée par-devant par le pied de la Montagne et par-derriere aux terres de St. Laurent, joignant d'un côté à Mr. Jean Bte. Boette et d'autre côté à François Lapiere; aussi une portion de terre située dans la ville de Montréal, bornée par devant à la place d'armes près de l'Eglise Paroissiale, par-derriere au terrain réservé pour les ramparts, joignant d'un côté aux Demoiselles Gamelin et d'autre côté à Julien Tavernier: Or j'avertis par ces présentes que j'exposerai en vente les dits biens à mon bureau, dans la ville de Montréal, Lundi le troisieme jour de Septembre prochain, à onze heures du matin; auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Tous ceux qui ont quelques prétentions antérieures sur les dits biens, par hypothèque ou autrement, sont requis par ces présentes d'en donner avis par écrit au dit Sheriff avant le jour de la vente.

Montreal, le 6 Août, 1781.

## DISTRICT of } BY virtue of a writ of Execution issued out of His

## MONTREAL, ff: } Majesty's Court of Common-pleas for the said

district at the suit of Paul Texier, Fils, against the Goods and Chattels, Lands and Tenements which were of the late Paul Texier, Pere, deceased, in the hands of Pierre Foretier, Esquire, Administrator of the Estate and Effects of the said Paul Texier, I have seized and taken in execution, a lot or piece of land situate at Saint Catharine, in the District aforesaid, containing three arpents in front by forty arpents in depth, bounded in the front by the foot of the Mountain and behind by the lands of St. Laurent, joining on one side to Mr. Jean Baptiste Boette and on the other side to François Lapiere: Also a lot or piece of ground situate in the city of Montreal, bounded in the front by the Parade near the Parish Church, behind by the Ground reserved for the Ramparts, joining on one side to the Misses Gamelin, and on the other side to Julien Tavernier: Now this is to give notice that I shall expose the said premises to sale by public vendue, at my Office, in the City of Montreal, on Monday the third day of September next, at eleven o'clock in the forenoon; at which time and place the conditions of sale will be made known by

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Any person or persons having any prior claim to the said premises, by mortgage or otherwise, are hereby required to give notice thereof, in writing, to the said Sheriff before the day of sale.

Montreal, August 6, 1781.

**DISTRICT of }  
MONTREAL.**

Montreal Monday Sib. August 1781.

At a Meeting of his Majesty's Commissioners of the Peace this day It is Ordered, that the Price and affize of Bread, as last settled should further remain the same for one Month from this date. By Order of the Commissioners J. BURKE Cs. Ps.

**DISTRICT of }  
MONTREAL.**

Montreal 6th August, 1781.

At a Meeting of the said Commissioners the Price of the different Articles mentioned in the Ascertainment of the Price of Articles on the 2d day of July last was found to be the same at present as mentioned in the said Ascertainment. By Order of the Comrs. J. BURKE Cs. Ps.

**To be SOLD at MONTREAL,**

On the first day of October next, the following lots of ground with the houses thereon situated, and also the following Orchards and Gardens, viz.

**A** Lot situated on St. Paul's street, about one hundred and twenty-five feet in front on the line of said street, by about sixty feet in depth on Citadelle street, on which is erected a fine stone house three stories high about ninety feet on said St. Paul's street, secur'd from fire and from every other accident by being covered with a cement over which is a covering of tin varnish'd. The gutters are made of free-stone, and lined inside with sheet lead about twenty-five feet long by four feet broad two lines thick, also varnished. There are fine cellars and of the same extent of the said house. In the first and second story are twenty fine rooms, and half that number at least may be made in the third story, where all the doors and shutters are made of iron. In the yard are very fine sheds two stories high, a coach-house, an ice-house, stables, a place to store up wood, and several other conveniencies: The whole in stone, and secur'd from fire, with locks and Keys. A yearly rent of three hundred pounds Currency has been several times offered for the premises.

Another lot on the other side of St. Paul's street (ver against the above mentioned house, one hundred and fifty feet in length on the line of the said street, by about eighty feet in depth, at each end of which is a street, well inclosed with a wall, carpenters work and fine planks, with a gate lock'd; the whole construct'd so as to serve as a garden.

Another lot behind the said garden on the side of the River, running to the Ramparts, containing about one hundred and fifty feet in length by sixty feet in depth, on which is erected a stone house one hundred and twenty feet long on the line of the Ramparts, by thirty feet deep, in which are several apartments and conveniencies, and a very fine bake-house, with a spacious yard behind said house containing the rest of the said lot; the whole well inclosed, with a gate each side, lock'd; for which house a yearly rent of one hundred and thirty-two pounds currency has been refused.

Also a lot near the market-place on which is erected a pretty large log-house on a stone foundation, with a cellar, out-houses, dependences, &c.

Also a fine orchard very well situated on the bank of the River St. Lawrence, distant about two hundred feet North-east from the sheds formerly belonging to the King, containing one hundred and sixty feet in front on the river side by two hundred and forty feet in depth, planted with very fine trees of the best quality, in which orchard stands a pretty large log-house very fit to dwell in, with a small building on one side of it; the whole well inclosed and lock'd.

Also a log-house very fit to dwell in on the North-east side of said orchard from which it is separated only by a narrow street, with a garden of eighty feet on the street and eighty feet in depth, and at the end of the said eighty feet, eighty feet more in depth by two hundred feet in front on another street still running North-east on the bank of said river; the whole well inclosed and lock'd.

As a complete description of the situation and good state of the premises would have been too long, they have been described in order to advertise them for sale as briefly as possible: those therefore who may incline to purchase the said lots, houses, orchard and gardens may be better and more amply acquainted therewith by viewing the premises themselves. They may apply at Quebec to Francois Levesque, Esq; and at Montreal to Jean Dumas St. Martin, Esq; who will give more particular information, and will acquaint them with the conditions of sale and the terms of payment in order to facilitate to those who may be desirous of purchasing part or the whole.

Done at the Recollets at Quebec, the 28th of May, 1781. PIERRE DU CALVET.

**A VENDRE à MONTREAL,**

Au premier jour du mois d'Octobre prochain, les Emplacements suivants, sur lesquels sont construites les Maisons suivantes et aussi les Vergers et Jardins ci-bas designés.

**UN** Emplacement situé sur la rue St. Paul, d'environ cent vingt-cinq pieds de front sur le niveau de la dite rue, sur environ soixante pieds de profondeur sur la rue de la Citadelle, sur lequel emplacement est construite une belle Maison en pierre d'environ quatre-vingt-dix pieds sur la ligne de la dite rue St. Paul, à trois étages, à l'abri du feu et de tout autre accident par sa construction, la couverture étant en ciment et par-dessus le ciment couverte en bon serblanc avec un vernis par-dessus; les dalles sont toutes en pierre de taille et garnies en dedans avec des plaques de plomb d'environ vingt-cinq pieds de long sur quatre pieds de large et deux lignes d'épaisseur vernissées.—Il y a de très belles caves de la grandeur de la dite maison. Au premier et second étage il y a vingt belles Chambres, et on peut en faire le moins la moitié autant au troisième, où toutes les portes et conrevents sont en fer. Dans la cour sont de très beaux hangars à deux étages, remises, glacière, écuries, endroit pour mettre le bois, et plusieurs autres commodités, le tout en pierre à l'abri du feu, et fermant à clef. Pour laquelle maison et dépendances il a été offert plusieurs fois pour loier trois cens livres par an. Plus un emplacement sur l'autre côté de la rue St. Paul, vis-à-vis la susdite maison, de cent cinquante pieds de long sur la dite rue, sur environ quatre-vingt pieds de profondeur, étant une rue à chaque extrémité du dit emplacement, lequel est très bien clos en pierre, harpente et belle planche, expressément arrangée pour en faire un jardin et fermant à clef.

Plus par derrière du dit jardin du côté du fleuve un autre emplacement qui est continué jusques sur les remparts, de la contenance d'environ cent cinquante pieds de long sur soixante-dix pieds de profondeur, sur lequel dit emplacement est construite une maison de pierre de cent vingt pieds de long sur le niveau du rempart, sur trente pieds de profondeur, où sont plusieurs appartemens et commodités, et une très belle boulangerie, avec une vaste cour sur le derrière de la dite maison, contenant tout le reste du dit emplacement—le tout très bien clos, avec une grande porte-cochère de chaque côté fermant à clef—pour laquelle maison on a refusé cent trente-deux livres argent courant d'Halifax loier par chaque année.

Plus un emplacement près la place du marché sur lequel est construite une assez grande mai on en bois sur un solage de pierre, avec caves, bâtimens, et dépendances, &c.

Plus un beau verger très bien situé et sur le bng du fleuve St. Laurent, distant d'environ deux cent pieds au Nord-est des hangars anciennement au Roi, le dit emplacement de cent soixante pieds de front sur la riviere, et deux cens quarante pieds de profondeur, planté de très beaux arbres et de la meilleure qualité, dans lequel verger est une assez grande maison en bois très logeable, avec un petit bâtiment à côté, le tout bien clos et fermant à clef, &c.

Plus de l'autre côté et au Nord-est du dit verger séparée seulement par une petite rue est une maison en bois très logeable avec un jardin de quatre-vingt pieds sur la rue, quatre-vingt pieds de profondeur, et au bout des dits quatre-vingt pieds quatre-vingt autres pieds de profondeur, sur deux cens pieds de front sur un autre rue allant toujours au Nord-est sur le bord du dit fleuve, le tout bien clos et fermant à clef.

Comme il auroit été trop long de donner une désignation parfaite de la situation, et du bon état des dits biens, on s'est retraint pour les annoncer en vente à les désigner le plus succintement qu'il a été possible. Ceux qui voudront acheter les dits emplacements, maisons, verger et jardins ci-dessus pourront en avoir une plus ample et meilleure connoissance par eux-mêmes s'ils le désirent, et s'adresseront à Québec à Mr. Francois Levesque, Ecuier, et à Montréal à Mr. Jean Dumas St. Martin, Ecuier, lesquels Messieurs auront la complaisance de leur en donner une plus ample information, ainsi que des conditions de la vente, et des termes du paiement pour faciliter ceux qui désireront en faire l'acquisition en total ou en partie.

Fait au Recollets à Québec, le 28 Mai, 1781.

\*\*\*\*\*

**DISTRICT de }  
MONTREAL.**

Montreal, Lundi, le 6 Août, 1781.

Une assemblée des Commissaires de paix tenue ce jour, il est ordonné que le prix et poids du pain resteront pour un mois de la date de ce jour, comme il a été fixé la dernière fois. Par ordre des Commissaires, J. BURKE, C. P.

**DISTRICT de }  
MONTREAL.**

Une assemblée des dits Commissaires le prix des différens articles mentionnés dans l'avertissement des prix de ces articles le 2. Juillet dernier, ont été trouvés les mêmes qu'à présent. Par ordre des Commissaires, J. BURKE, C. P.

**DISTRICT de }  
MONTREAL.**

**COMME** la vente d'une certaine maison et d'un emplacement situés dans la rue Notre Dame, dans la ville de Montréal, saisis et pris en Exécution comme appartenant à Jacques Porliers, et avertis pour vendre conformément à la loi le quatorzième jour de Juin, 1780, en vertu d'un ordre d'Exécution sorti de la Cour des Plaidiers-communs du dit district, à la poursuite de Richard Dobie, contre les biens, terres et possessions du dit Jacques Porliers, a été arrêtée en conséquence d'une convention entre le dit Jacques Porliers et Richard Dobie d'un part, et Pierre Foretier, Ecuier, agissant tant pour lui que pour les autres Créanciers du dit Jacques Porliers, nommés dans le dit acte de convention, passé devant Mrs. Meziere, Notaire, le vingtième jour de Juin, 1780, d'autre part: Or j'avertis par ces présentes qu'en vertu du dit ordre d'Exécution et aussi d'une certaine règle de Cour qui m'ordonne de vendre les dits biens, j'exposerai en vente publique à mon bureau dans la ville de Montréal, Mardi le quatrième jour de Septembre prochain, à trois heures après midi, un emplacement contenant cent-cinquante pieds, plus ou moins, en front sur la dite rue Notre Dame, sur quatre-vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par un autre emplacement appartenant au dit Jacques Porliers et d'autre côté par la rue St. Claude, par-devant à la dite rue Notre Dame et par derrière à Gabriel Christie, Ecuier, et à Charles Lefebvre, avec une grande maison de pierre et des caves voutées, une voute en pierre à deux étages, un grand hangard, une étable et autres bâtimens y dessus construits. Aussi un autre emplacement situé sur la dite rue Notre Dame dans la ville de Montréal, contenant cent pieds en front par toute la profondeur, planté d'arbres fruitiers et enfermé d'une muraille de pierre, borné en front par la dite rue Notre Dame et par derrière à Jean Campbell, Ecuier, à Nicolas Lefebvre et Joseph Papineau, d'un côté à l'emplacement ci-devant désigné et d'autre côté à Augustin Primault; auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Tous ceux qui ont quelques prétensions antérieures sur les dits biens par hypothèque ou autrement sont requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff avant le dit jour de la vente. Montreal, le 9 Août, 1781.

**DISTRICT of }  
MONTREAL.**

**WHEREAS** the Sales of a certain House and lot of Ground situate in Notre Dame street, in the City of Montreal, seized and taken in Execution as the property of Jacques Porliers, and advertised for sale, according to law, on the fourteenth day of June, 1780, by virtue of a writ of execution issued out of His Majesty's Court of Common-pleas for the district aforesaid, at the suit of Richard Dobie against the goods and Chattel, lands and tenements of the said Jacques Porliers, was postponed in consequence of an agreement entered into between the said Jacques Porliers and Richard Dobie of the one part, and Pierre Foretier, Esquire, acting as well for himself as the other Creditors of the said Jacques Porliers named in the said agreement passed before Mr. Meziere, Notary, on the twentieth day of June, 1780, of the other part: Now this is to give notice, that by virtue of the said writ of Execution and also of a certain Order of the said Court, commanding me to expose to sale the said premises, I shall accordingly expose to sale by public vendue, at my Office in the City of Montreal aforesaid, on Tuesday the fourth day of September next, at three o'clock in the afternoon, a lot or piece of Ground containing one Hundred and fifty feet, more or less, in front on the said street Notre Dame, by about eighty feet in Depth, bounded on one side by another lot of Ground belonging to the said Jacques Porliers, and on the other side by Saint Claude street, in the front by the said street Notre Dame and behind by Gabriel Christie, Esquire, and Charles Lefebvre, with a large stone house with vaulted cellars; a stone vault, two stories high; a large shed, a stable and other buildings thereon erected. Also another lot or piece of Ground situate in the said street Notre Dame, in the City of Montreal aforesaid, containing one hundred feet in front by the whole depth thereof, planted with fruit-trees and inclosed with a stone wall, bounded in the front by the said street Notre Dame and behind by John Campbell, Esquire, Nicolas Lefebvre and Joseph Papineau, on one side by the above mentioned lot and on the other side by Augustin Primault; at which time and place the conditions of sale will be made known by

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Any person or persons having any prior claim to the said premises, by mortgage or otherwise, are hereby required to give notice thereof, in writing to the said Sheriff before the day of sale. Montreal, 9th August, 1781.

**COMME**, malgré l'avertissement inferé dans cette

Gazette, qui prévenoit les Créanciers de Ezekiel Solomons, ci-devant Banqueroutier de Montréal, d'envoyer leurs Comptes dûment attestés à ALEXANDRE ELLICE & Co. Syndics des dits Créanciers de cette masse, le ou avant le 10me jour d'Octobre dernier, il y a lieu de croire qu'il reste des dettes qui n'ont pas encore été réclamées malgré le dit avertissement—le public est informé par ces présentes que le dernier dividende de la dite masse se fera dans un mois de la date des présentes et que les dits Syndics se prévaudront du présent avertissement pour rejeter toutes demandes qui n'auront pas été faites avant le dit tems. ALEX. ELLICE & COMPAGNIE.

Montreal, le 26 Août, 1781.

**WHEREAS**, notwithstanding a former advertise-

ment in this Paper requiring the Creditors of Ezekiel Solomons, late of Montreal, Bankrupt, to send in their respective claims properly authenticated, to ALEXANDER ELLICE & Co. acting Trustees for the Assignees of said Bankrupt's Estate, on or before the tenth day of October last past, there is reason to think, that there remains some claims, on the said Estate, which have not been expos'd in compliance with the said advertisement.—THIS THEREFORE is to inform the public that a final dividend of the said Bankrupt's Estate will be made by the said Trustees, in one month from this date and that the said Trustees will avail themselves of the present advertisement, to reject all claims on the said Estate, which shall not be produced before that period.

Montreal, 16th August, 1781.

ALEX. ELLICE & Co.

**A VENDRE** par vente privée, pour y entrer le premier jour d'Octobre prochain,

**LA Maison rouge** ou la Taverne à Chambly, avec

les dépendances, &c. et douze arpens de terre, sur lesquels est une cuisine, un jardin et un verger consistant en cinquante pommiers qui ne font que rapporter, avec un joli berceau assez grand pour que dix ou douze personnes puissent y manger. La Maison rouge est très bien située soit pour une Taverne soit pour un Magasin de marchandises sèches, et n'est distant que d'un demi mille du Fort Chambly où les vaisseaux de Québec et de Sorel viennent mouiller. Pour plus amples informations l'on peut s'adresser à Robert Gordon, qui en est le propriétaire, ou à Mr. Jean Gray à Montréal.

Chambly, le 7 Août, 1781.

**To be SOLD by private sale and entered upon the first day of October next, THE Red-house Tavern at Chambly, with the**

Out-houses, &c. and twelve acres of land, on which is a Kit-hen-garden and orchard consisting of fifty Apple-trees just coming to their bearing, with a neat airy summer-house in it large enough for ten or twelve people to dine in. The Red-house is well situated either as a Tavern or for selling Dry-goods, and is within half a mile of the Fort of Chambly where vessels from Quebec and Sorel come to anchor. For particulars apply to Mr. Robert Gordon, the proprietor on the premises, or to Mr. John Gray at Montreal. Chambly, 6th August, 1781.